

## RÈGLEMENT CONCOURS SURCYCLAGE

L'association « Surcycle et Cie » de St Christoly de Blaye organise un concours de surcyclage ou upcycling du 10 octobre au 20 novembre 2024 .

A partir d'un vêtement oublié, de chutes de tissu .... elle vous met au défi de réaliser :

-soit un gilet sans manches

-soit un sac banane

-soit des vêtements de poupée en précisant la taille et le type de poupée.

Tous les arts du fil sont autorisés : couture, tricot, crochet, tissage, broderie, patchwork, boro...

Les pièces réalisées sont à destination de qui vous voulez mais devront avoir été réalisées pour le concours.

Une seule participation possible par personne.

Dépôt des pièces produites à notre association jusqu'au 20 novembre 2024 de 17h30 à 20h, le mardi, salle associative contiguë aux courts de tennis à St Christoly de Blaye.

Ce qui nous motive c'est votre goût ,votre astuce pour recycler ...

De nombreux partenaires, côté récompenses, vont vous gâter : sac de créateur, livres, places de spectacle, séance de coiffeur, repas au restaurant etc ...

Ce serait bête de ne pas tenter de participer à ce concours malicieux !

Inscription gratuite au 06.51.61.80.34 par SMS en précisant vos coordonnées et la participation choisie (sac, gilet ou vêtements de poupée)

par mail à [6zo51450b@laposte.net](mailto:6zo51450b@laposte.net)

Règlement du concours sur simple demande mais il faut une adresse mail.

**Si un des gagnants prévenu par mail ou SMS ne répond pas dans la semaine de clôture du concours soit jusqu'au 30 novembre 2024 son lot sera remis en jeu.**

Exposition et remise des prix le 23 novembre de 9h à 12h salle des associations à St Christoly (à côté de la salle Courade).